

Agde, le 12 mars 2025

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
MERCREDI 12 MARS 2025**

VIE QUOTIDIENNE

SECTEUR AQUALAND :

1-Certains riverains demandent une réflexion sur le paiement du parking face à Aqualand (Soulières et Coquilles). En effet, ces parkings sont très peu utilisés avant et après la période d'ouverture d'Aqualand et restent presque vides. Les riverains souhaiteraient que leur utilisation soit plus accessible. Peut-être une utilisation en zone bleue pendant ces périodes ?

Réponse :

Comme on le voit, il est vrai que les recettes ne sont pas représentatives sur la période d'avril au 15 juin. Elles augmentent bien dès l'ouverture du centre Aqualand (19 juin 2024).

Nous pourrions envisager une ouverture plus tardive, en accord avec les parkings plage qui sont ouverts du 15 juin au 15 septembre environ.

2-Le ramassage des ordures ménagères est trop bruyant en saison signalé par des riverains) et les poubelles sont attaquées par les mouettes.

Réponse :

Il est difficile de ne pas faire trop de bruit lors de la collecte.

Pour éviter que les goélands ouvrent les sacs d'ordures ménagères il est impératif de présenter des bacs à la collecte avec des couvercles fermés.

3-RÉSIDENCE BELLE CRÉOLE - ROUTE DE ROCHELONGUE

Mme CAYUELA a déjà signalé un important nid de frelons dans un platane devant cette résidence. Encore aucune intervention à ce jour

Réponse :

Ce nid a déjà été traité. Il est encore existant mais n'est plus en activité.

4-La chaussée dans **LE VIRAGE DE NAKARA - ROUTE DE ROCHELONGUE** se déforme de plus en plus. Ceci est signalé régulièrement depuis 2022. Au même endroit, un panneau limitant la vitesse à 30 km devait être installé (notre dernière réunion avec les élus). Ceci n'a pas été réalisé.

Réponse :

Une demande d'arrêté est en cours pour la mise en place du panneau 30.

5-PARKING DU COLIBRI : deux trous doivent être rebouchés sur un trottoir.

Le numéro vert a été fait le 15/11/2024.

Réponse :

Une intervention sera faite.

6-PARKING DU COLIBRI : les vestiges des anciens horodateurs font apparaître des tiges filetées et fils électriques en saillie. Au delà de l'esthétisme, cette configuration est dangereuse (doléance n°7 du 9 octobre dernier). Une visite de terrain, le vendredi 24 janvier dernier avec M. le Maire et les responsables des services, a permis ce constat. Un compte-rendu de cette visite a été rédigé et transmis aux membres du comité de quartier CAP OUEST.

Réponse :

Une demande d'intervention auprès du numéro vert a été faite.

7-PARKING DU COLIBRI: une visite de terrain concernant le bon fonctionnement de l'éclairage LED en partie centrale de ce parking a t-elle été faite ?

Réponse :

L'éclairage des parkings Colibri et Caravelle a été coupé dans le cadre des économies d'énergie.

8-SECOND PONT ENJAMBANT LE LAGON DIRECTION PLAGE RICHELIEU: deux dalles de ce pont sont manquantes et représentent un danger pour la circulation piétonne et cycliste.



Réponse :

Une intervention va être réalisée rapidement.

9-DEVANT LA RÉSIDENCE AMOUREVA , côté lagon : cette allée comporte beaucoup d'ornières et reste très empruntée. La circulation présente un danger. Dans le même secteur, un changement de mobilier urbain « les bancs » est souhaité.



Réponse :

Les ornières seront rebouchées et les bancs remplacés.

10-**Route de Rochelongue:** Les racines de pins sont dangereuses pour la circulation (devant la laverie). Réponse 44 du 25/11/24 « une purge sera faite ».

Réponse :

Les purges sont programmées pour le mois de mars.

Chemin du Grand Pin:

11-Une maison a été construite sur un terrain côté Malfato. Cette zone est-elle devenue constructible ?

Réponse :

Non, cette zone n'est toujours pas constructible. Diverses infractions sont en cours de procédure.

Chemin de la Charrue:

12-Les branches de pins arrivent sur les fils électriques. Ceci est dangereux et mérite une intervention.

Réponse :

Les branches ont été coupées.

13-Les nids de poule de ce chemin ne sont toujours pas rebouchés. La réalisation était prévue pour janvier 2025. Qu'en est-il ?

Réponse :

Une intervention sera faite.

Chemin des Araires:

14-De nombreux nids de poule sont signalés sur ce chemin.

Réponse :

Les nids de poule seront bouchés.

Chemin de la Plage :

15-Ce chemin est en mauvais état avec de très nombreux nids de poule. Une intervention est nécessaire.

Réponse :

Les services interviendront.

16-Plusieurs compteurs électriques devraient être remis en état :

Mail de Rochelongue : derrière le distributeur de billets

- au pied de l'escalier du front de mer

Devant Nakara : un compteur sans porte

Rue Denis Blanchon : un compteur à réparer

Réponse :

Il va être procédé à l'identification des propriétaires de ces comptages. Si ils appartiennent à la commune, les portes seront remplacées.

Mail de Rochelongue :

17-Au niveau du petit parking à l'arrière de la location de rosalia « Balade des gens heureux » côté entrée des garages Roches Marines, se trouve un dépôt de déchets et d'encombrants (nous a été signalé en date du 7 janvier dernier).



Réponse :

Les services sont intervenus semaine 10.

MAIL DE ROCHELONGUE-MARE AUX CANARDS

18-Un curetage de l'étang et une coupe des roseaux sont-ils prévus ?



Réponse :

L'étude sera lancée cette année avec une intervention prévisionnelle fin d'année 2025 début 2026 en fonction des autorisations obtenues.

MAIL DE ROCHELONGUE – Bornes automatiques de fermeture

19-Les riverains et l'association des commerçants attendent l'activation des deux bornes de sécurité qui permettent d'empêcher une circulation sauvage. La saison commence dans un mois.

Réponse :

La borne en sortie du Mail de Rochelongue a été accidentée. Une procédure auprès des assurances est en cours. La borne sera remplacée après le vote du budget.

21 - La borne côté boulangerie est toujours bruyante.

Réponse :

La Ville va demander un contrôle de l'installation pour vérifier le bon fonctionnement de cette borne pneumatique.

22- Une borne (déjà déboulonnée) est manquante face aux escaliers du front de mer (partie roulante).

Réponse :

La borne a été réparée.

MAIL DE ROCHELONGUE - AMENAGEMENT ET NETTOYAGE AUX PIEDS DES PALMIERS

23-Ces travaux ont été stoppés au milieu du Mail à hauteur de la boutique de vêtements « Christine ». Il faut que le désherbage et la pose de galets se termine avant le début de saison. Pour éviter tout conflit (poussière), il serait préférable de passer le souffleur avant l'ouverture commerces (le matin au plus tôt).

Réponse :

Les travaux ont été réalisés par les Services Techniques de la ville, les graviers blancs ont été posés par des commerçants.

MAIL DE ROCHELONGUE - NETTOYAGE DE PRINTEMPS :

24-Merci de programmer les nettoyages d'ouverture de saison : curetage des grilles d'écoulement, nettoyage sous les bancs, autour des escaliers du front de mer, rue Louis Dejean (piétonne), rue Noël Blacher et placette.

Réponse :

Le nettoyage sera fait par le service des plages, Nicollin et le service voirie.

MAIL DE ROCHELONGUE - FRONT DE MER:

Quelques remarques :

Concernant le front de mer, chacun peut constater rapidement qu'il existe un désordre, un manque d'harmonie et d'esthétique.+

Côté plage (en regardant la mer à gauche) : des toilettes publiques, une ancienne dalle béton (douche) avec des butées et un robinet au sol + un compteur électrique qu'il faudrait déplacer et installer dos à la dune (pallissade en rondins) + une boîte à livres (vitre en verre cassée).

Côté plage (en regardant la mer à droite) : un vestige béton de l'ancienne douche avec un robinet au sol et les butées ciment.

Une discussion s'engage et des propositions sont faites :

Propositions :

25-Il faudrait arraser toutes les butées béton des anciennes douches et mettre en réserve sécurisée les arrivées d'eau.

- Est-il possible d'escamoter tous les tuyaux apparents ?

- Le socle de la boîte à livres se déboulonne. Est-il possible de la déplacer ?

- Serait-il envisageable d'installer des bancs sur la droite également, cela permettrait à chacun de faire une pause, à d'autres de se rechauffer ou de lire un moment puisque la boîte à livre sera à proximité ...

Réponse :

Un aménagement général de cette zone est prévu avant la saison.

26-Peut-on déplacer les compteurs électriques après vérification des possibilités techniques et les placer dos à la dune contre les palissades bois ?

Réponse :

Dans le cadre de l'étude lancée par le CTM pour le réaménagement de l'accès de la plage, il est envisagé de déplacer ces compteurs et d'en supprimer d'autres.

27-Peut-on privilégier des matériaux qui s'harmonisent dans l'environnement.

Côté Mail de Rochelongue au dos des escaliers: la bâche verte sous le sable est apparente. Pouvez-vous y remédier pour ce début de saison.

Réponse :

Les services sont intervenus. La bâche a été enlevée et du sable a été rajouté.

MAIL DE ROCHELONGUE - ROND-POINT ARENA:

28-Les travaux d'aménagement du rond-point sont attendus.

Votre paragraphe 50 du 25/11/24 apporte la réponse suivante: Les travaux d'aménagement seront réalisés cet hiver.

Une réunion sur site a eu lieu en septembre dernier en présence de M. le Maire et des équipes techniques afin d'apporter des solutions d'aménagement acceptables de ce rond-point (poussières, déjections canines, palmiers).

Cet aménagement ne permettra pas l'installation de terrasses sur cette zone qui doit rester fluide à la circulation piétonne y compris en circulade. Nous restons donc dans l'attente de cet aménagement.

Réponse :

L'aménagement est programmé pour le mois de mi-mars à début avril.

29-Sous le porche Arena, un rack à vélos doit être réparé.

Réponse :

Le rack a été remplacé.

30-Le nettoyage sous le porche incombe à la ville. Nous demandons que ce nettoyage soit effectivement fait (beaucoup de personnes qui urinent).

Réponse :

Les services de nettoyage du groupe Nicollin sont informés et feront le nécessaire.

Impasse Santa Maria

31-Des poteaux devaient être installés. Il serait bien de les mettre en place avant la saison. (voir dol nov 2024)

Réponse :

Une bande jaune sur la bordure sera peinte afin de dissuader les véhicules de stationner sur le trottoir.

32-Des arbres devaient être replantés au niveau des jeux de la mare aux canards. Qu'en est-il ?

Réponse :

Des arbres avaient été transplantés suite aux travaux sur le parking des Echasses Blanches. Ils n'ont pas repris et seront remplacés courant mars.

33-Le trottoir situé **impasse Santa Maria 1 de la résidence ALOA** est impraticable. Pourriez vous envisager une réparation ?

Réponse :

Les travaux seront proposés à l'arbitrage budgétaire 2026.

34-**Secteur Aqualand** sur environ une trentaine de mètres les dalles de basalte sont détériorés, certaines n'adhèrent plus au sol. C'est dangereux. Pourriez vous intervenir ?

Réponse :

Une réparation sera effectuée par le CTM, si le chantier est trop important l'étude sera transmise au bureau d'étude.

35-Un propriétaire Suisse avait lancé une enquête afin de renommer la **Place Colibri** en « Colibri Alary ». Une décision a-t-elle été prise ?

Réponse :

La Direction qui gère les dénominations de voies n'a pas connaissance de cette demande.

36-Zone de trottoir accidentogène derrière les peupliers à **l'intersection du virage rue des Corsaires et rue des Iles d'Amérique.**

Réponse :

Une intervention sera programmée rapidement.

SECURITE

Bilan présenté par Luc LAROSE, Directeur Police Municipale

- Domaine « code de la route » : 3
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 2
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 5
- Domaine « Divers » : 10
- Domaine « interpellation » : 2
- Domaine « environnement » : 5

B) GRANDS TRAVAUX :

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES

Soucieuse de s'inscrire dans une logique d'application du « décret tertiaire », la Ville a entamé depuis 2021, un plan pluriannuel de rénovation énergétique de ses écoles. Le choix s'est orienté vers les écoles de MARIE CURIE et VICTOR HUGO.

1/ École Marie Curie

Ce groupe scolaire d'une surface brute de 1700 m² (une partie ancienne où se sont déroulés les travaux, une partie plus récente sans besoin de rénovation.

Dans ce cadre les menuiseries ont été changées en 2021, et une étude a été réalisée en 2023 afin d'évaluer les besoins en performance thermique.

Une isolation thermique par l'extérieur (ITE) a été réalisée

La rénovation de ces façades a nécessité 3 phases :

- Travaux préparatoires des façades

- Travaux d'isolation des murs
- Travaux de finition

Les objectifs étaient les suivants :

- Economie d'énergie
- Confort thermique d'été

La configuration de l'école, avec des murs linéaires et sans grandes surfaces vitrées, a permis d'opter pour une isolation par l'extérieur sans réduire la surface intérieure. La surface des façades à rénover était de 800 m².

Le coût estimé des travaux pour la rénovation de cette école, représente une enveloppe financière d'environ 138 000 € TTC.

Cette rénovation a été accompagnée en 2024 de la réfection de la cour en ilot de fraîcheur.

Cette démarche vise à traiter cet espace avec un enrobé clair et drainant ainsi que de zones de plantations et l'apport de nouveau jeux pour un montant de 130 000€ ttc

2/ École Victor Hugo

➤ Élémentaire

L'étude et les travaux ont portés sur :

- Changement des menuiseries
- Rénovation étanchéité
- Rénovation chauffage/ventilation
- Rénovation isolation intérieure

Les objectifs étaient les suivants :

- Confort thermique d'été
- Economie d'énergie

Une étude thermique menée récemment a permis une estimation du bilan énergétique :

- Avant travaux de 116 KWh/m²
- Après travaux de 61 KWh/m²

Cette rénovation, permet un gain énergétique de 47,5%. Il en sera de même pour les émissions de CO2 qui seront réduites de moitié.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

- Isolation des murs intérieurs : application d'une isolation par l'intérieur avec des matériaux comme laine de roche ou laine de bois, offrant une meilleure performance thermique et optimisant le confort en été.

- Remplacement des fenêtres : changement et installation de fenêtres à double vitrage à haute performance thermique et acoustique, équipées d'un cadre en aluminium avec rupture de pont thermique
- Amélioration de l'isolation de la toiture : pose d'une isolation thermique par l'extérieur, en polyuréthane expansé.
- Changement du système de chauffage : mise en place d'un chauffage à haute performance énergétique, par pompe à chaleur dernière génération, avec l'installation de thermostats dans chaque salle pour une gestion optimale de la température et également la mise en place d'une gestion centralisée qui commande l'ensemble du site

Le projet de rénovation thermique s'est déroulé sur 12 mois, incluant 6 mois d'études et 6 mois de travaux.

Pendant cette période, une partie de l'école a été fermée pour permettre les travaux. Afin d'assurer la continuité de l'enseignement, une école provisoire composée de 13 modules a été installée sur le parking de la maternelle, créant 4 classes et une classe périscolaire. Cette organisation a permis de maintenir l'accueil des élèves tout en poursuivant les travaux dans l'établissement principal.

Le coût réel des travaux pour la rénovation de cette école de 610 m² comprenant 6 classes et un réfectoire est de 620 000 €.

➤ **Maternelle :**

Ce groupe scolaire d'une surface brute de 1317m², se compose d'une école maternelle de 920m² et d'une école primaire de 610m².

Comme pour l'école élémentaire, l'étude et les travaux portent sur :

- Changement des menuiseries
- Rénovation étanchéité
- Rénovation chauffage/ventilation
- Rénovation isolation intérieure

Les objectifs sont les suivants : économie d'énergie et confort thermique en été.

Une étude thermique menée récemment a permis une estimation du bilan énergétique :

- Avant travaux de 265.4 KWh/m²
- Après travaux de 84 KWh/m²

Cette rénovation, permettrait un gain énergétique de 68.36 %. Il en sera de même pour les émissions de CO₂ qui seront réduites de moitié.

Le descriptif des travaux à venir est le même que celui de l'école élémentaire

Le coût estimé des travaux pour la rénovation de cette école maternelle, représente une enveloppe financière d'environ 900 000 € TTC.

3/ÉCOLE FRÉDÉRIC BAZILLE

Cette école fait aussi l'objet d'une étude de rénovation énergétique et d'agrandissement. Les études conjointes à des réunions de concertation avec les parents d'élèves et la communauté éducative mettent en avant un diagnostic qui définira un programme d'opération complet permettant de lancer un appel d'offres pour l'engagement de la maîtrise d'œuvre externe.

La maîtrise d'œuvre aura en charge la réalisation des études, le lancement des marchés et la réalisation des travaux.

Ce programme permettra :

- D'établir un diagnostic du fonctionnement actuel.
- De définir les actions correctives attendues par les utilisateurs et les services techniques.
- D'établir une hiérarchie des actions.
- D'établir un schéma fonctionnel de la future école.
- D'établir le besoin en bâtiments neufs
- D'intégrer la rénovation énergétique de l'école existante.
- D'établir un premier chiffrage estimatif des travaux (à ce jour 2 millions € en deux phases)
- D'établir un planning prévisionnel.

Mise en sécurité des abords

Dans le cadre du dispositif communal de sécurisation des abords des établissements scolaires et conformément aux prescriptions techniques retenues, un diagnostic a été réalisé avec la participation de parents d'élèves et du directeur d'établissement afin d'identifier les problèmes de sécurité routière.

Ce bilan a permis de retenir une proposition d'aménagement compatible avec les spécificités du site (axe très roulant desservant de nombreux établissements publics et privés).

Les éléments à retenir :

- Renforcer la visibilité de la zone 30
- Sécuriser la déambulation de personnes en bas âge ou à mobilité réduite
- Déplacer ou supprimer des trottoirs, les éléments pouvant gêner la visibilité.

L'aménagement prévoit de :

- Disposer des barrières de sécurité permettant de guider les enfants jusqu'à la traversée sécurisée.
- Proposer une solution claire en imposant une charte visuelle forte afin que chacun identifie rapidement que la voirie dessert un établissement à proximité immédiate (totems et pictogrammes en entrée et sortie de voirie, mobilier spécifique et coloré permettant de contraster visuellement avec une voirie traditionnelle).

- Aménager la traversée principale (plateau traversant ou/et marquage en résine avec motif spécifique, la résine permet par son relief granuleux une meilleure distance de freinage).
- Aménager un trottoir face au parking permettant une déambulation sans contrainte jusqu'à la traversée.

Cout prévisionnel : 30 000 €.

PARCS ET JARDINS :

1/Ile des Loisirs

Aujourd'hui entièrement sanctuarisé, il sera réhabilité en espace de loisirs. Ce projet se caractérise par la conservation et l'embellissement des arbres existants, des entrées signalées par une placette circulaire, la création d'un parcours sportif et d'une aire de jeux.

- Création de 2 boucles sportives avec agrès familiaux
- Création d'une aire de jeux
- Création d'une espace Zen
- Amélioration de l'espace pique-nique
- Mise en place de mobiliers dont SOLARIUM
- Réalisation d'un espace Caniparc
- Reprise des cheminements piétons en terre naturelle stabilisée
- Mise en place d'une signalétique qualitative

2/Fontaine Escargot

Ce projet consiste en la rénovation de la fontaine qui est sur la place Agde Marine au Cap d'Agde. Communément appelée la fontaine de l'Escargot, cet équipement est aujourd'hui obsolète en fonctionnement.

Les travaux de réhabilitation ont commencé fin février et consistent à faire un nettoyage complet de la structure, enlever les éléments de tuyauterie et planter des espaces verts dans les vasques existantes. Ce chantier est confié au PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Emploi) et durera environ un mois. Les services supports à ce chantier sont le CTM et les services des espaces verts de la CAHM.

3/ Fontaine du Moulin des Evêques

Le site de la fontaine du Moulin des Evêques a été soumis à réflexion sur son avenir. Dans un contexte de changement climatique et de contraintes hydriques fortes, des propositions ont été faites sur son maintien ou sa transformation.

Sur le maintien :

Au-delà de l'impossibilité de maintenir en eau le bassin, il faut prendre en compte les contraintes d'entretien :

- changement des organes de plomberie, renouvellement des pompes, le travail saisonnier sur l'étanchéité du bassin.
- les dépenses de consommation en eau et en électricité ainsi qu'en produits filtrants.
- les coûts d'entretien en service de révision et nettoyage du bassin.

Pour autant, la ville souhaite préserver l'ouvrage dans l'état et envisage une opération de transformation dite « réversible ».

Le projet consiste à un réaménagement paysager, le but étant de tirer profit de l'architecture spécifique de la fontaine.

Ainsi, le grand bassin pourrait être transformé en jardin où le choix de formes géométriques et colorées apporterait le contraste nécessaire à l'environnement très minéral aux tonalités froides mais patrimoniales du site (gris basaltique), en cohérence avec l'établissement public, lieu d'animations majeures du centre-ville.

Les emmarchements seraient partiellement plantés permettant ainsi des espaces de contemplation.

Mais également, une estrade pourrait être positionnée au centre de l'aménagement permettant au site de se doter d'un espace d'exposition extérieur ou d'une scène propice à l'animation culturelle.

Enfin un éclairage dynamique et coloré serait associé aux plantations apportant une ambiance contemporaine.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

1/Développement des bornes de recharges

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CHAM) a lancé un appel à manifestation d'investir (AMI) pour qu'un opérateur privé assure le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'agglomération.

La Société « e-totem » a été retenue par la CAHM pour assurer le déploiement et l'exploitation de ces bornes.

Pour la Ville d'Agde, il est programmé la mise en place, pour la tranche ferme, de 19 stations : 4 stations rapides (super chargeur) et 15 stations accélérées soit un total de 100 points de charge.

L'intégralité des frais inhérents à la mise en place (matériel et raccordement électrique) et à l'exploitation de ce réseau est supportée par la société privée.

La ville perçoit une recette annuelle par place occupée et la CAHM perçoit, pour sa part, un pourcentage des sommes perçues par « e-totem ».

La mise en service de ces bornes de recharge est prévue avant la saison estivale.

2/Gestion du Chancre Coloré

Le chancre coloré du platane correspond à une maladie due à un champignon ascomycète qui génère un dépérissement des arbres contaminés avec à terme la mort des sujets atteints et une propagation aux autres arbres proches.

La propagation du champignon entre les différents arbres s'effectue par le système racinaire des différents sujets ou par l'intermédiaire d'outils contaminés et non nettoyés.

Sur la commune, il a été identifié plusieurs sites de présence de platanes contaminés le long du boulevard du Saint Christ, sur la promenade et le long du canalet.

La FREDON Occitanie assure notamment pour le compte de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la surveillance du patrimoine végétal français.

Lorsqu'il est détecté des arbres susceptibles d'être contaminés par le chancre coloré, les agents de la FREDON effectuent des prélèvements pour une analyse en laboratoire.

Lorsque l'analyse est positive, les services de la DRAAF imposent au propriétaire de l'arbre de procéder à la destruction du sujet ainsi que de ceux présents dans un rayon de 35 mètres ; une surveillance particulière doit être engagée pour les arbres présents dans un rayon de 50 mètres autour du sujet contaminé.

La totalité du bois des arbres coupés et dessouchés doit être incinérée sur place ou dans un espace dédié très proche de la zone de coupe.

Sur la commune, les arbres identifiés contaminés ont été supprimés le long du Bd du St Christ et sur la promenade, et seront prochainement enlevés le long du canalet.

Après ces opérations de suppression et d'élimination des arbres, il sera procédé à la plantation de nouveaux sujets autres que des platanes.

3/Projet Photovoltaïque du Pôle d'Échanges Multimodal

La communauté d'agglomération Hérault Méditerranée (CHAM) a lancé un appel à manifestation d'investir (AMI) pour qu'un opérateur privé assure la mise en place et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque de type ombrières sur le futur parking du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare d'Agde.

Le projet envisagé par les différents candidats permet de recouvrir la presque totalité des 439 places du nouveau parking et correspond à la création d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 1,5 MWc, soit la consommation annuelle de 800 personnes.

Le candidat retenu par la CAHM au titre de cet AMI disposera d'une convention d'occupation du domaine public pour une durée de 30 ans ; en contrepartie de cette

occupation, il versera à la collectivité une redevance fixe pour l'occupation du domaine public ainsi qu'une redevance variable liée à la production de la centrale.

Le démarrage du chantier de création de cette centrale est programmé pour l'automne 2025.

4/Plan vélo

La Ville a élaboré en 2008 un Projet Communal de Développement Durable. Parmi les 13 objectifs, il en était un qui visait à élaborer un schéma directeur de voies douces.

Aujourd'hui, près de 56 km de voies sont ouvertes aux piétons et aux cyclistes, permettant ainsi de se déplacer en sécurité.

Pour rappel, les recommandations nationales encouragent les collectivités à atteindre une part modale d'environ 18 % sur les artères urbaines Agathoise et en fonction de la saison, la part modale du vélo se situe entre 10 et 20 %.

Le cyclotourisme sur la commune représente à lui seul 250 000 visiteurs annuel. (GTMC, Euro Vélo, Canal des 2 mers, Canal du Midi, liaisons inter communales.)

En 2025, deux principaux chantiers seront réalisés :

- la fin des travaux de l'avenue de St-Vincent qui permettra une nouvelle liaison sur 1,1 km vers les plages et les commerces,
- la réalisation d'une voie verte sur la berge du Canalet.
- l'aménagement de la jonction entre l'avenue du Chevalier d'Alphonse et l'avenue de Belle Isle.

Concernant l'entretien, il est prévu de refaire le revêtement de la voie douce de Baldy sur 600 m ; ce tronçon est très emprunté et permet la liaison entre Agde et Marseillan-plage, ainsi que les quartiers Est du Cap

La création de 287 emplacements vélos est également prévue, la pose de 3 stations de gonflage à proximité des Offices de Tourisme.

Et enfin, 40 points seront renforcés en signalisation.

PROJETS À L'ÉTUDE

Nouvelle passerelle

Le Château Laurens et le parc de Belle Isle sont achevés, les nombreux visiteurs qui veulent s'y rendre en voiture, pourront se garer sur le parking de la Calade ou du Moulin des Evêques.

Cette nouvelle passerelle permettra d'accompagner le visiteur sur un parcours sécurisé sans croiser de véhicules, elle franchira le fleuve dans l'alignement du front bâti de la rue du 4 septembre. Elle sera constituée sur la base d'une structure en acier avec un revêtement de surface en bois, dans la continuité de la promenade et du quai de la Calade.

Les études en phase PRO sont terminées.

Autorisation auprès des services de l'état :
Permis d'aménager : en cours d'instruction attente d'avis au 1^{er} trimestre 2025
Pôle Canal fait (consultation des services de la DREAL)

CDNPS avis favorable du PA attente de l'arrêté préfectoral
ABF avis conforme
DREAL inspectrice des sites avis conforme
DDTM avis en cours en attente au 1^{er} trimestre 2025

Début de la phase opérationnelle envisagée pour début 2025
Lancement de la consultation février 2025
Analyse et attribution des lots avril 2025
Durées des travaux : 12 mois
Coût prévisionnel du projet : 5 000 000 €

Avenue des Sergents (Rue du Tambour et rue de la Gabelle)

Le Cœur de station quartier central du Cap d'Agde a fait l'objet de travaux importants sur La Rambla du Soleil. On constate que les voiries attenantes que sont l'Avenue des Sergents, l'Avenue de la Gabelle et l'Avenue du Tambour sont soumises à une usure importante due à la surfréquentation de ces espaces en période estivale. On constate un vieillissement prématuré des infrastructures voiries et mobiliers.

Dans un souhait de maintien de haut niveau de qualité de nos aménagements, la Ville a pour projet de rénover ces espaces.
Pour ce faire une concertation publique avec les commerçants a eu lieu fin 2024.
Ces échanges ont permis de cadrer les futurs projets.

En janvier 2025 un diagnostic des voiries et des équipements a été réalisé (revêtements, espaces verts, mobiliers, stationnements).
Ces éléments nous ont permis de travailler sur des projets d'aménagements compatibles avec leurs usages spécifiques.

Nous proposons aujourd'hui :
Rue de la Gabelle d'effacer les trottoirs au profit d'une chaussée à plat, pourvue de mobiliers anti-stationnement. Le choix d'un revêtement clair est envisagé afin de signaler la spécificité de voie partagée.

Rue du Tambour, le projet prévoit le remplacement des enrobés de chaussée pour un traitement en pierres basaltiques afin de proposer une continuité avec La Rambla du Soleil.

Avenue des Sergents la proposition se porte sur un élargissement ponctuel des trottoirs afin d'autoriser les commerçants à bénéficier d'espace sur le domaine public et libérer les espaces des flux piétons.

Le projet prévoit également le maintien d'espace de stationnement, le renouvellement du mobilier urbain, la reprise des revêtements, la mise à jour des espaces verts existants ainsi que la création de petits espaces plantés.

Certains travaux de mise à jour de mobilier vont se faire avant l'été, les travaux plus structurants pourront être proposé à la réalisation pour le dernier trimestre 2025.

Présents :

S FREY, L BENTAJOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, J LANGLET , C MANCEAU, C MANCEAU, D LOPEZ, L LAROSE.

Comité de quartier :

Présents :

ANTOINE L, BARGE N, CELESTIN G, CROS M, HUSSON M, LUCCACIO G, MICOULET L, REMADI M.A, REY A, VAL M.J.,

Absent excusé :

CAYUELA M, LEMONNIER MP, SERRE M, VAYSSIERES MANAU F .

Absents non excusés :

MENOU M, TERRISSE G.